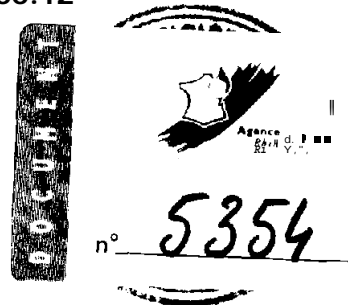


BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GEOLOGIQUE NATIONAL

B.P. 6009 - 45018 Orleans Cédex - Tél.: (38) 63.00.12



COMMUNE D'HOUECOURT (88)

PROPRIETE DE
Messieurs Ch. PREVOT et Y. POUCHUCQ

**Enquête réglementaire
concernant
l'installation d'une porcherie
et l'épandage du lisier**



Service géologique régional LORRAINE
77, avenue du Général-Leclerc * 64000 NANCY
Tél.:(28) 61.43.51 et 51.46.60

1 - INTRODUCTION -

Messieurs Christian PREVOT et Yves POUCHUCQ, demeurant à HOUECOURT (88), désirent construire une porcherie sur le territoire de la commune.

La demande d'autorisation préfectorale relative à l'épandage des déjections solides et liquides provenant de la future exploitation devant être assortie d'un avis géologique, Monsieur le Sous-Préfet de NEUFCHATEAU (88) a demandé à Monsieur Claude MAIAUX, géologue agréé en matière d'eau et d'hygiène publique pour le département des Vosges, d'effectuer l'étude hydrogéologique du secteur concerné.

Une visite des lieux a été effectuée le 29.12.1977 en compagnie de Monsieur PREVOT.

2 - SITUATION DE LA FUTURE PORCHERIE ET DES ZONES DEPANDAGE -

(cf. annexe 1)

La porcherie sera implantée à 1 700 m au Sud de HOUECOURT, à 25 m à l'Est de la route départementale n°13 qui conduit d'HOUECOURT à DOMBROT-SUR-VAIR.

Les terrains proposés pour l'épandage sont répartis sur quatre communes, ils se composent de 71 parcelles ayant une superficie totale de 51 ha 89 a 65 ca.

3 - CADRE GEOLOGIQUE (cf. annexe 1) -

Le secteur intéressé par la porcherie et les zones d'épandage se situe sur les formations calcaires, gréseuses et marneuses du Lias et du Trias supérieur. La série stratigraphique est assez régulière, du terrain le plus récent au plus ancien, elle se définit de la façon suivante :

- Quaternaire : alluvions récentes du Vair = cailloutis calcaires dans matrice nettement argileuse (quelques mètres)

- Lias :
 - Sinemurien = calcaire à gryphées (20 à **23 m**)

- Trias :
 - Rhétien supérieur = argiles de Levallois (7 à **8 m**)
 - Rhétien inférieur = grès infraliasique (**12 à 18 m**)
 - Keuper supérieur = marnes irisées supérieures (25 à 27 m)
 - Keuper moyen = Dolomie moëllon (7 à **8 m**)

Du point de vue morphologique, la région est constituée par une vaste dépression limitée au Nord par le plateau de calcaires bajociens et au Sud par une succession de buttes peu étendues et bordées par des ruisseaux ou "fossés drainants".

Du point de vue structural, le pendage général des couches géologiques reste uniformément dirigé vers le Nord-Ouest sur la majeure partie du secteur concerné, le plongement est de l'ordre de **2 à 3 %**.

4 -- CADRE HYDROGEOLOGIQUE --

Le seul aquifère présentant un certain intérêt est représenté par les grès du Rhétien inférieur dont la nappe est quelquefois captée par forages ou puits pour l'A.E.P. des communes.

7.2. Pollution des eaux souterraines

Les formations argilo-calcaires du Sinémurien ainsi que les grès infraliasiques et les alluvions argileuses du Vair affleurent sur la plus grande partie de la zone d'épandage. Ces **fonctions** plus ou moins perméables sont recouvertes par des limons argileux dépassant parfois 1 m d'épaisseur, qui forment une protection naturelle.

En conséquence, les parcelles proposées par Messieurs PREVOT et POUCHUCQ, constituées en grande partie de prairies, peuvent être acceptées pour l'épandage du lisier de porcherie.

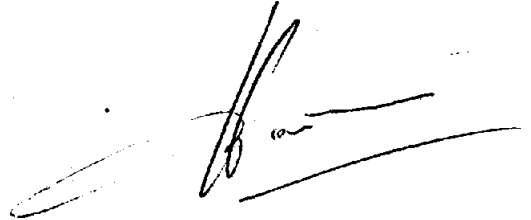
Sur le territoire de la commune d'HOUECOURT, les parcelles **A0339** - A0340, situées près du puits A.E.P., ainsi que les parcelles **BO182** - **BO184** - **BO185** jouxtant le village de LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS, n'ont pas été prises en compte et ont été rayées sur la liste proposée.

8 - CONCLUSIONS -

Les caractéristiques géologiques et les conditions hydrogéologiques du secteur délimité par les localités de LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS, HOUECOURT, GIRONCOURT-SUR-VRAINE et DOMBROT-SUR-VAIR viennent d'être examinées.

La parcelle retenue sur-le ban de la commune d'HOUECOURT (88) pour la construction de la porcherie de Messieurs PREVOT et POUCHUCQ et les parcelles proposées pour l'épandage des effluents sur le ban des communes de GIRONCOURT-SUR-VRAINE, HOUECOURT, DOMBROT-SUR-VAIR et LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS ont toutes été visitées.

Compte-tenu des faibles risques de pollution des eaux superficielles et souterraines, et sous réserve de l'observation des prescriptions générales afférentes aux Etablissements Classés, un AVIS FAVORABLE est donné à la réalisation du projet.



cl. **MAIAUX**

Géologue agréé en matière
d'eau et d'hygiène publique
pour le département des Vosges

Annexe 1 - Plan de situation au **1/25 000**

Annexe 2 - Caractéristiques de la porcherie
a-b-c-

Annexe 3 - Liste des parcelles retenues pour l'épandage du lisier